

ECOLE COMMUNALE DE LIMONT, UNE ECOLE «ART ET SPORT»



Projet d'établissement 2019-2022

SOMMAIRE:

- 1) Notre école
- 2) Nos priorités
- 3) Le Décret Missions
- 4) Notre projet «ART & SPORT»
- 5) Notre équipe pédagogique
- 6) Nos partenaires extérieurs
- 7) L'école facilite le passage au secondaire.
- 8) Règlement d'ordre intérieur et organisation pratique de l'école.

1) Notre école:

a) Présentation :

Située dans la région du Condroz liégeois, en province de Liège, notre école, située en milieu rural, peut être comparée à une grande famille car chacun se connaît, se respecte.

Elle est composée de 2 classes maternelles encadrées par Michèle Marchand et Nathalie Sparmont. Trois classes primaires prises en charge par Monsieur Lefèbvre, Mme Agnello et Mme Mathy. Les notions de travail en cycle et de verticalité prennent tout leur sens dans notre école.

Nous disposons de locaux lumineux (y compris une salle de gymnastique), bien aménagés et adaptés aux besoins de chacun.

Notre école possède également une cour de récréation avec un module ainsi qu'un petit terrain de foot ou de basket. A l'arrière du bâtiment, un espace vert contenant un module, des espaces « papotes », un jardin, des arbres fruitiers et un poulailler ravit petits et grands.

Le projet d'établissement 2013-2016 a donné naissance à notre projet ART & Sport qui, fort de son succès, continue à dynamiser nos pratiques pédagogiques.

Notre objectif majeur est de veiller à l'intégration de chacun dans un esprit de respect mutuel et de tolérance.

L'école comporte actuellement deux classes maternelles et trois classes au niveau primaire. L'encadrement est assuré par des instituteurs et institutrices, professeurs de cours philosophiques, de seconde langue, d'éducation physique et d'une assistante maternelle pour les plus petits.

Un accueil extrascolaire est organisé au sein de l'établissement pour tous les enfants via l'asbl « A l'Eveil ».

Les garderies organisées dans la cadre de « L'Eveil » sont assurées par Nancy, Julie, Aïssatou et Quentin.



2) Nos priorités:

- l'épanouissement personnel
- le respect
- la tolérance
- l'écoute
- la confiance
- l'envie de se dépasser
- la coopération
- la santé
- l'ouverture sur le monde
- la communication
- la sécurité
- le bien-être
- l'éveil aux disciplines artistiques et sportives (voir présentation projet)

3) Le Décret Missions :

Le projet d'établissement est élaboré en fonction du Décret Missions qui définit les missions prioritaires de l'enseignement fondamental.

« Le Projet d'établissement est un outil pour atteindre les objectifs généraux et les objectifs particuliers du décret ainsi que les compétences et savoirs requis. »

Il s'articule autour de 4 axes.

- 1) Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
- 2) Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- 3) Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- 4) Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Comment les mettons-nous en pratique dans notre école ?

1) Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves: par le respect des droits de l'enfant.

- En favorisant l'autonomie de chaque enfant.
- En tenant compte des rythmes de chaque enfant.
- En harmonisant les transitions (passage maternelle / primaire et primaire / secondaire.
- En favorisant l'autoévaluation.
- En utilisant l'erreur comme outil de régulation, de progression.

2) Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle : par la maîtrise des compétences.

- En donnant du sens aux apprentissages (situations de vie, défis, problèmes,...).
- En mobilisant les compétences transversales et disciplinaires dans une même démarche.
- En proposant une démarche active, participative et réflexive.
- En prenant en compte la continuité des apprentissages, l'organisation de l'école en cycles fonctionnels.

3) *Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures : **par la citoyenneté responsable.***

- En favorisant la socialisation de chacun des enfants.
- En proposant des travaux de groupes .
- En permettant à chaque enfant d'exprimer son avis, son opinion avec respect.
- En privilégiant le développement des pratiques démocratiques au sein de la classe, de l'école .
- En relation avec le projet « Art & Sport ».

4) *Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale : **par l'égalité des chances.***

- En proposant une différenciation des apprentissages.
- En pratiquant l'évaluation formative.
- En tenant compte des besoins, des préoccupations de chaque enfant.
- En s'appuyant sur les réalités sociales et culturelles des enfants.

Notre projet «ART & SPORT» contribue également au développement de ces 4 objectifs :

4) Notre projet «ART & SPORT».

a) Présentation :

Notre école souhaite former des enfants qui auront un corps sain dans un esprit sain. Nous avons donc le désir d'éveiller les enfants à la culture en général et aux techniques artistiques et sportives.

La coopération, le respect de l'autre et des consignes sont des valeurs indispensables à travailler afin de mener à bien ce genre d'activités tant artistiques que sportives. Ces valeurs s'apprennent, nous les travaillerons régulièrement. Apprendre la coopération, le respect, c'est devenir capable de gérer ses conflits de façon constructive, en mettant hors jeu la violence.

Les activités sportives, principalement, vont nous amener à une réflexion sur la santé et l'alimentation équilibrée. Nous désirons faire de notre école un lieu où la façon de se nourrir est primordiale pour la santé.

Du côté des classes maternelles, une ronde des collations est prévue :

- lundi : « Mon corps me dit merci » → collation saine
- mardi : jour de la soupe (gratuite)
- mercredi : jour du fruit (gratuit)
- jeudi : jour du produit laitier
- vendredi : collation de l'école

Pour les élèves des classes primaires :

- mardi : jour de la soupe (gratuite)
- mercredi : jour du fruit (gratuit)

Des diners chauds (produits issus du commerce local) sont également proposés par l'ASBL « Devenirs ».

b) Aspect pratique et organisationnel :

Chaque année, les enfants ont la chance de découvrir un ART et un SPORT. Les différentes activités sont animées par des personnes ressources et/ou professionnelles dans le domaine ciblé. Des partenariats avec l'Adeps sont souvent élaborés. Les enseignants sont bien évidemment présents afin d'assurer la gestion du groupe et de certaines activités.

5) Notre équipe éducative:

L'équipe pédagogique de notre école :

Direction : Mme France Pirlet (Directrice FF) 04/383.61.94

Maternelles : Mme Michèle Marot

Mme Nathalie Sparmont

Mme Caroline Lambay (assistante maternelle)

Primaires : 1-2 Mr Pascal Lefebvre

3-4 Mme Julie Agnello

5-6 Mme Géraldine Mathy

Animatrices de « A L'Eveil » :

Mme Nancy Lamer

Mme Julie Fassotte

Mme Aïssatou Ngam

Mr Quentin Leszczyński

Religion : Mme Françoise Jaa

Morale : Mr Maxime Lorquet

EPC : Mme Cindy Houthoofd

Education physique : Mr Rémy Motkin

Anglais : Mme Magali Demeyer

Néerlandais : Mme Anne-Marie Proesmans

Psychomotricité : Mr Rémy Motkin et Mr Jérôme Vandenhoute

6) Nos partenaires extérieurs:

Pour réussir au mieux notre mission d'éducation, nous nous entourons de partenaires extérieurs précieux :

- le centre « PMS » : Psycho-Médico-Social de Huy.
- le centre « PSE » : Promotion Santé Ecole d'Abée Scry (Tinlot).
- Fabienne Petitjean (enseignante ressource ayant suivi de nombreuses formations sur les troubles d'apprentissage) assure la remédiation scolaire.
- l'Adeps (partenariat fréquemment sollicité pour le projet « ART & SPORT »).
- le bibliobus provincial.
- la bibliothèque communale (animations diverses).

Mais surtout...

- le comité scolaire composé de parents et d'enseignants qui organise les différentes activités de l'école.
- le pouvoir organisateur qui organise notre enseignement.
- le conseil de participation
- les parents qui nous aident au quotidien à établir et entretenir des relations école-famille propices au bien-être et au bon déroulement des apprentissages de leur(s) enfant(s), de nos élèves.

Dans ce sens, nous organisons plusieurs rencontres parents-enseignants au cours de l'année scolaire : collective (en début d'année) et individuelle (en milieu d'année). De plus, nous mettons en place différents moyens de communication comme la farde de communications, le journal de classe et les mails. Nous nous tenons bien évidemment à la disposition des parents pour un entretien plus spécifique et/ou spontané.

7) L'école facilite le passage au secondaire.

- Le centre PMS organise une séance d'informations relative à l'organisation du premier degré de l'enseignement secondaire.
- La visite d'un établissement secondaire et la présentation des différentes orientations est programmée chaque année.
- La planification des devoirs et leçons sur une semaine à partir de la 3ème année primaire afin de développer l'organisation du travail et la gestion du temps.

8) Règlement d'ordre intérieur et organisation pratique de l'école.

a) Règlement d'ordre intérieur :

Voir en pièce jointe.

b) Organisation pratique et règlement spécifique de l'école :

° Mon école propose l'horaire suivant. →

Matin : de 8h30 à 12h05
Après-midi : de 13h30 à 15h25

Je m'engage (avec l'aide de mes parents) à :

- respecter l'horaire.
- fournir le justificatif de l'école en cas d'absence (dès 6 ans).
un certificat médical pour une absence de + de 3 jours.

° Mon école offre des garderies encadrées. →

-de 7h00 à 8h30
-de 12h05 à 13h30
-de 15h25 à 18h00

° Mon école organise la cour de récré comme suit

Lundi, mercredi et vendredi = JEUX AVEC BALLON
Mardi et jeudi = AUTRES JEUX SANS BALLON

° Organisation générale de l'école.

- 1° Chaque jour, à 8H15 et à 15H30, la porte menant à l'espace garderies sera fermée à clé. Les mallettes, sacs de sport et cie seront rangés sous le préau.
- 2° L'entrée et la sortie se font exclusivement par la barrière. (--> sécurité !). Fermez les barrières et les portes derrière vous.
- 3° Les élèves des classes maternelles dînent à 12h05 et les élèves de primaire à 12h30 dans le réfectoire.
- 4° Si votre enfant doit retourner avec une autre personne qu'un membre de la famille proche, veuillez le communiquer à l'équipe éducative par écrit.
- 5° Si vous souhaitez vous entretenir avec un enseignant, veuillez prendre rendez-vous avec celui-ci afin de ne pas perturber la rentrée, la sortie et les cours
- 6° Lors de toute participation financière, il est demandé aux parents de déposer la somme exacte dans une enveloppe fermée et nominative.
- 7° Les invitations d'anniversaire ne doivent pas transiter par le biais de l'école.